

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNION DU 20 JUILLET 2022

Présents : Eric LARDON - Hélène DE SIMONE – Christiane CLUZEL – Anabel FOURNIER FAURE
- Janine JULIEN – André SALARDON – Philippe ROCHE - Marc COMBETTE – Catherine
PASQUIER FOURNIER – Margot SOLVIGNON – Janine JULIEN

Date de la convocation : 12 juillet 2022

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 27/04/2022

FINANCES

- 1. FINANCES – APPROBATION D'UN MARCHÉ POUR LE SERVICE DE TRANSPORT AUX PERSONNES AGÉES ET/OU HANDICAPÉES**

SOCIAL

- 2. MISE EN PLACE D'ATELIERS NUMERIQUES PAR LOIRE FOREZ AGGLOMERATION**
- 3. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE**

POINT SUR LES MANIFESTATIONS 2022

- * SEMAINE BLEUE**
- * BOURSE AUX JOUETS**
- * FESTIVITES DE NOEL**

INFORMATIONS DIVERSES

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CA DU DERNIER CCAS :

Le procès-verbal du 27/04/2022 est approuvé à l'unanimité des membres (10 voix pour).

FINANCES

- 1. FINANCES – APPROBATION D'UN MARCHÉ POUR LE SERVICE DE TRANSPORT AUX PERSONNES AGÉES ET/OU HANDICAPÉES**

Il est rappelé au Conseil d'Administration qu'un service de transport aux personnes âgées et/ou handicapées a été créé par le Centre Communal d'Action Sociale.
Le marché public relatif à service arrive à échéance le 31 mai 2022.

Il a été lancé une consultation pour le service de transport aux personnes âgées et/ou handicapées en procédure adaptée conformément à l'article R.2123-1 du code de la commande publique.

Le dossier de consultation a été envoyé le 26/04/2022 à 4 prestataires :
 ACTEEV TAXI
 TAXIS BRUYAS (Bonson)
 E TAXI AMBULANCE (St Just St Rambert)
 ROCHE Yann (Sury le Comtal)
 La date de fin de remise des offres a été fixée au 10/05/2022.

Deux offres ont été reçues résumées comme suit :

Description des trajets	Quantité estimatif	ACTEEV TAXI SARL		SAS BRUYAS	
		PU HT	Coût	PU HT	Coût
Navette mercredi (un seul trajet comptabilisé)	32	19,82 €	634,24 €	22,73 €	727,26 €
Navette Jeudi	21	45,45 €	954,45 €	45,45 €	954,45 €
			1 588,69 €		1 681,71 €

Le marché est conclu pour une période d'un an renouvelable deux fois sans toutefois dépasser une durée maximale de trois ans.

Madame De Simone indique que le choix étant basé uniquement sur le prix, il est proposé de retenir l'entreprise ACTEEV Taxis.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres par 11 voix pour, décide :

- d'approuver le Rapport d'Analyse des Offres
- d'attribuer le marché à la société ACTEEV TAXI SARL pour les montants cités précédemment
- d'autoriser le Président, ou son vice-président à signer et exécuter le marché avec l'entreprise ACTEEV TAXI SARL

SOCIAL

2. MISE EN PLACE D'ATELIERS NUMERIQUES PAR LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

Il est exposé au Conseil d'Administration que Loire Forez Agglomération organise des ateliers numériques proposés au sein de l'EPN (Espace Public Numérique) mobile.
 Ils concernent principalement la découverte de l'outil numérique (Ordinateur, tablette, Smartphone etc).
 Cela concerne le niveau 1 (débutant) et niveau 2 (intermédiaire).

8 ateliers peuvent être mis en place :

- Découverte d'Internet
- Boite mail
- Bureautique texte, tableur
- Découverte de l'ordinateur
- Ranger son ordinateur
- Café numérique (question-réponse)
- Tablette
- Smartphone

En fonction des publics et de la demande, des animations autour de l'imprimante 3D et/ou les casques réalité virtuelle peuvent être proposés.

Tarifs :

Pour un lot de 6 ateliers de 2 heures pour chaque atelier.
 Entre 1 et 4 usagers : 1 conseiller numérique pour 300€
 De 5 à 8 usagers : 2 conseillers numériques pour 400€

Cela correspond à 50 € l'atelier (pour 1 conseiller) et 67 € l'atelier (pour 2 conseillers).

Il est proposé au CCAS de bien vouloir délibérer sur la mise en place d'ateliers numériques sur la commune de St Marcellin en Forez.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres par 11 voix pour, décide :

- la mise en place d'ateliers numériques organisé par Loire Forez Agglomération sur la commune,
- d'autoriser le Président, ou son vice-président à signer tout document relatif à ce dossier

3. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

Aucune aide financière n'a été reçue.

QUESTIONS DIVERSES

- POINT SUR LES MANIFESTATIONS 2022

*** SEMAINE BLEUE**

- Il n'y a pas de spectacle prévu avec le Département.
- Sensibilisation des séniors à la conduite automobile
 - Proposition de l'intervention de l'auto-école AERS : 390 € la demi-journée, sensibilisation des séniors pour une conduite en toute sécurité.
 - Proposition de l'association Prévention Routière : 400 € la demi-journée
- Organisation d'un goûter dansant : proposition du 7 ou du 9 octobre

*** BOURSE AUX JOUETS : dimanche 6 novembre**

Dates pour les préventes :

- 15 octobre : Catherine + Solange
- 29 octobre : Margot + Christiane

Communication : faire réaliser une affiche

Commande de nouvelles banderoles auprès d'IDO

*** FESTIVITES DE NOEL**

- La distribution des colis est maintenue pour l'année 2022 : il faudra contacter les Cafés Chapuis
- La situation sanitaire n'étant pas encore optimale, le repas ne sera pas organisé.

- INFORMATIONS DIVERSES

• Retour de l'UDAF

Lors des différentes permanences du camion de l'UDAF, 20 demandes ont été traitées.

Les personnes sont en majorité des retraités : 14/20.

Les motifs des demandes sont :

- Droit et Législation

- Médiation numérique
- Accès aux droits
- Parcours de soins et Santé

Les permanences seront renouvelées pour une période de six mois, une fois par mois, les mercredis matin, la prochaine étant le **mercredi 21 septembre de 9 h à 12 h**.

- Permanence de la Mutuelle « Ma Commune, Ma Santé »
 - Mardi 13 septembre de 9 h à 12 h
 - Jeudi 3 novembre de 9 h à 12 h
 - Lundi 12 décembre de 9 h à 12 h

Il serait intéressant de connaître le nombre de marcellinois qui ont adhéré à la mutuelle.

- **Ateliers d'aide aux aidants**

6 dates en septembre, octobre et décembre – salle du Colombier. Ces ateliers sont à destination des proches aidants de la personne âgée. Ils sont organisés par la filière personnes âgées du Centre Hospitalier du Forez.

- Marche organisée par le CMEJ le **dimanche 11 septembre** au bénéfice de l'épicerie solidaire
- **Point Ukraine**
 - Les deux personnes hébergées par Mme Sylvaine SAVINET ont quitté Saint Marcellin pour aller habiter en Angleterre.
 - La famille hébergée dans l'appartement de la mairie sont partis pour travailler à Saint Raphaël les mois de juillet et août.

PROCHAIN CCAS LE JEUDI 22 SEPTEMBRE A 19 H – SALLE DES MARIAGES EN MAIRIE

Le 12 septembre 2022

Le Président,
Eric LARDON

Le secrétaire

